

Septembre noir en Méditerranée

SOMMAIRE

Edito

Maison du Monde

Les 30 ans de la Maison du Monde
Hommage à Edouard Devillers
Rentrée de la Maison du Monde

Méditerranée

Convergence 18 octobre
25 ans d'Evry-Palestine

Droits humains

Procès d'Ibrahima Dia : Pour
une chaîne de solidarité
Roms : Une constante veille !
Appel à bénévoles

Peuples Solidaires

Annnonce d'Auchan pour les
victimes du Rana Plaza

Prochains Cafés de l'actu

Naissance de la Chine moderne
Epidémie de virus Ebola

Ritimo

Acquisitions du centre de doc

Aux croisements du monde

Palestine vivra !

La Lettre de la Maison du Monde

éditée par

La Maison du Monde d'Evry

Rédaction : Conseil d'Administration

509 , Patio des Terrasses

91034 Evry Cedex

Tél : 01-60-77-21-56

Fax : 01-60-78-55-33

Email : contact@maisondumonde.org

site web : maisondumonde.org

Imprimé par nos soins

édito

Cinq cent morts lors d'un naufrage entre l'Egypte et l'Italie, annoncé le 15 septembre, des dizaines d'autres au large de la Lybie, 2280 naufragés repêchés par la marine italienne pour ce seul week-end.

Mois après mois, les naufrages se succèdent sans que l'Europe ne décide d'assurer collectivement la protection des migrants en mer, et le traitement des dossiers de demande d'asile.

A ce jour, l'Italie supporte seule le programme Mare nostrum d'assistance aux boat people de la Méditerranée et le règlement Dublin 2 impose aux demandeurs d'asile de déposer leur demande dans le pays par lequel ils sont entrés en Europe, laissant l'Italie, la Grèce et Malte porter l'essentiel des problèmes.

Les causes de cet afflux de migrants sont connues :

- causes économiques liées à la pauvreté dans un grand nombre de pays du Sud, contraints dans le cadre de la mondialisation à ce que l'on peut comparer aux traités inégaux imposés par les pays occidentaux à la Chine au XIXème siècle.

- causes politiques liées au chaos qui règne notamment dans des pays du Proche et Moyen Orient, qui ne fait que s'étendre et s'aggraver. Nous aborderons ce sujet dans notre éditorial du mois prochain.

Ce n'est pas en érigeant des murs, physiques ou administratifs que l'Europe résoudra ce problème. En effet, depuis longtemps, l'histoire a montré l'inefficacité des murs construits pour endiguer les flots de migrants :

- grande muraille de Chine construite à partir du IIIème siècle avant JC
- mur d'Adrien séparant l'Angleterre romaine de l'Ecosse (IIème siècle après JC)
- barrière entre les Etats-Unis et le Mexique de nos jours

- mur de séparation entre Israël et les Territoires occupés de Palestine.

Il est donc temps que l'Europe se saisisse collectivement du problème et parle d'une seule voix.

Sur la question de l'immigration et de l'asile, elle doit décider d'une solution impliquant les différents pays de façon à ce que chacun prenne sa part, qu'il s'agisse du nombre de réfugiés accueillis, du coût de l'accueil et de la protection des personnes et de leur accompagnement.

C'est toujours pour des raisons impérieuses que la grande majorité des hommes décide de quitter son pays. Aussi il est du devoir de l'Union européenne de s'engager pleinement dans la résolution des causes d'un tel phénomène qui ne peut que s'amplifier dans le contexte géopolitique actuel.

Par ailleurs, pour mieux lutter contre les causes économiques et politiques ainsi que contre des filières maffieuses générant drames et misères accrues, les pays d'Europe doivent s'engager pour proposer à l'égard des pays visés par un exode massif la refonte des organismes mondiaux qui gèrent la marche du monde tels que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, l'Organisation Mondiale du Commerce et même certains organes onusiens ... en vue d'une gouvernance socio économique qui ne soit pas basée sur le rapport de force ou la « charité » temporaire.

Enfin dans la perspective d'une démocratisation de la situation des pays d'Orient et d'Afrique où règne actuellement le chaos politique, l'Europe doit exiger au niveau des Nations Unes des solutions politiques de droit et de respect démocratique. Il est primordial sur ce sujet qu'elle exige de chaque Etat le strict respect du droit international sous réserve de sanctions en cas de manquement.

Mardi 7 octobre

18h30 à la MdM

**Naissance de la Chine moderne :
l'empire du milieu dans la mondialisation**
avec Quynh Delaunay
voir page 11

Mardi 3 novembre

18h30 à la MdM

Epidémie de virus Ebola
**Comment l'expliquer, comment la combattre,
à quoi faut-il s'attendre?**

Avec Christian Mongin, médecin, responsable de la revue Développement et Santé

voir page 11

café de l'actu